



L'âge, le plus grand obstacle à la progression de carrière en France

- *L'âge (17 %) est perçu par les salariés français comme le principal facteur empêchant la progression de leur carrière*
- *Cette perception se vérifierait dans les faits : le chiffre atteint 45% chez les premiers concernés, les collaborateurs de plus de 55 ans*
- *Étonnamment, 8 % des salariés français de 35 à 44 ans ne souhaitent pas progresser davantage dans leur carrière*

Nanterre, le 14 mars 2017 – Les salariés européens pensent que l'âge les empêche de progresser dans leur carrière, selon une étude menée auprès de 10 000 adultes salariés européens par [ADP®](#), leader mondial de la Gestion du Capital Humain (HCM). Chez les Français, l'âge est perçu comme le principal facteur empêchant la progression de carrière (17 %), suivi par le manque d'opportunité avec leur employeur actuel (8 %), le manque de leadership (6 %), les problèmes de santé et le favoritisme (5 %).

L'âge est particulièrement mentionné en tant qu'obstacle aux Pays-Bas (24 %), en Suisse (21 %) et au Royaume-Uni (20 %). C'est généralement aussi un plus grand obstacle pour les travailleurs âgés, avec 46 % des plus de 55 ans, et 27 % des 45-54 ans qui ont également ce sentiment. Ce n'est pas surprenant puisque pour la première fois dans l'Histoire, les actifs sont plus âgés ; cinq générations de salariés travailleront bientôt côte à côte. Les avancées technologiques et les différences d'âge de plus en plus importantes dans un effectif sont probablement en train d'isoler les salariés âgés, qui peuvent se sentir dépassés par les plus jeunes générations « digital natives ».

Trop de stress pour progresser ?

Aspect étonnant, 7 % des salariés européens ne souhaitent pas progresser davantage dans leur carrière. Tandis que la France est dans la moyenne européennes, les salariés en Allemagne et au Royaume-Uni ressentent particulièrement cela (13 %). Ce chiffre pourrait être lié à une dose de stress éprouvée par les collaborateurs sur leur lieu de travail, par exemple s'ils souhaitent éviter les heures supplémentaires ou des demandes de travail en plus.

Les résultats montrent que 17 % des salariés français éprouvent tous les jours du stress au travail. Les salariés allemands sont parmi les moins désireux de progresser dans leur carrière et ont l'un des niveaux de stress les plus élevés avec 20% d'entre eux qui disent ressentir du stress chaque jour.

Qu'est-ce que cela signifie pour la DRH ?

Un tiers des salariés pensent que leur entreprise n'encourage pas bien leur évolution de carrière. Ce chiffre est encore plus élevé en France avec 40 % dont 14 % qui pensent qu'elle ne les encourage pas du tout. Cependant, il est intéressant de noter que la France est perçue par le reste de l'Europe comme étant dans le top 3 des pays où il fait bon travailler.

La DRH doit s'assurer que les salariés à travers l'Europe prennent en considération les questions de génération lorsqu'ils sont au travail, afin qu'ils se familiarisent avec les défis liés à l'âge que peuvent rencontrer certains salariés. Il est particulièrement important aussi de prendre en compte la progression de carrière et la formation.

Le sujet principal de la DRH pour les salariés est de leur fournir des possibilités de formation (36 %), suivi par l'amélioration des conditions de travail (28 %).

Carlos Fontelas de Carvalho, Président d'ADP France, déclare : « *Si les salariés ressentent des barrières entre eux et leurs objectifs de carrière, cela peut vite être démoralisant. Afin de travailler avec des collaborateurs engagés et motivés, les employeurs doivent être sûrs que tous les salariés soient traités équitablement et qu'ils reçoivent le soutien et la reconnaissance qu'ils méritent.*

De la même façon, les entreprises doivent répondre à tout souci générationnel ressenti par les salariés pour profiter de la valeur que leurs différents niveaux d'expérience et leur différence d'âge apportent au travail ».

Pour plus de détails, vous pouvez lire l'étude « [The Workforce View in Europe 2017](#) ».

A propos d'ADP :

De puissantes technologies avec une touche d'humanité. Les entreprises du monde entier, quel que soit leur secteur ou leur taille, tirent parti des solutions basées sur le Cloud et des connaissances des experts d'ADP, afin de les aider à libérer le potentiel de leurs collaborateurs. Ressources humaines, gestion des temps et des activités, paie, conformité : travaillons ensemble pour construire une meilleure performance collective.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.fr.adp.com

Suivez ADP France sur les medias sociaux :



Service de presse ADP

Rumeur Publique

Sophie Noël - Tél. : 01 55 74 52 13

Yohan Bisson - Tél. : 01 55 74 84 99

E-mail : adp@rumeurpublique.fr